

**DELIBERATION N° 19/219 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
APPROUVANT LA CONVENTION TRIPARTITE D'APPLICATION ENTRE L'ETAT,
LA COLLECTIVITE DE CORSE ET L'UNIVERSITE DE CORSE
POUR LA PERIODE 2018-2022 ET RELATIVE A L'OFFRE DE FORMATION
SUPERIEURE POUR LA PERIODE 2018-2022**

SEANCE DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit juin, l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 juin 2019, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Mattea CASALTA, Vice-Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BERNARDI, Pascal CARLOTTI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marcel CESARI, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Laura FURIOLI, Michel GIRASCHI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, François ORLANDI, Marie-Hélène PADOVANI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Laura Maria POLI, Pierre POLI, Louis POZZO DI BORGO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Valérie BOZZI à Mme Isabelle FELICIAGGI
M. Jean-François CASALTA à Mme Mattea CASALTA
Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI à Mme Marie-Hélène PADOVANI
M. Pierre-José FILIPPETTI à Mme Marie SIMEONI
Mme Fabienne GIOVANNINI à Mme Muriel FAGNI
M. Francis GIUDICI à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Marie-Thérèse MARIOTTI à M. Xavier LACOMBE
M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE
Mme Nadine NIVAGGIONI à Mme Véronique ARRIGHI
M. Jean-Charles ORSUCCI à M. François ORLANDI
M. Paulu Santu PARIGI à M. Marcel CESARI
Mme Chantal PEDINIELLI à Mme Santa DUVAL
Mme Juliette PONZEVERA à Mme Frédérique DENSARI
M. Camille de ROCCA SERRA à M. Jean-Louis DELPOUX

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

François BENEDETTI, François-Xavier CECCOLI, Romain COLONNA, Pierre

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment les articles L. 4422-1 à L.4426-1,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mars 2018 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 19/077 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2019 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2019,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- VU** l'avis n° 2019-41 du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, en date du 25 juin 2019,
- SUR** rapport de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,
- APRES** avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

ADOPTE la convention tripartite d'application entre l'Etat, la Collectivité de Corse et l'Université de Corse pour la période 2018-2022, ainsi que l'offre de formation pour la période 2018-2022.

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à procéder à sa mise en œuvre et à signer tous les documents nécessaires.

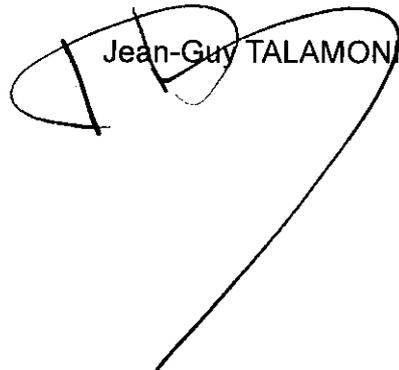
ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 28 juin 2019

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2019/E2/185**

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2019

27 ET 28 JUIN 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CONVENTION TRIPARTITE D'APPLICATION ENTRE
L'ETAT, LA COLLECTIVITE DE CORSE ET L'UNIVERSITE
DE CORSE POUR LA PERIODE 2018-2022 ET RELATIVE A
L'OFFRE DE FORMATION SUPERIEURE POUR LA
PERIODE 2018-2022**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

A sa réouverture en 1981, en plein Riacquistu, l'Université di Corsica a dû relever un véritable défi, alors qu'à cette époque nombreux étaient ceux qui pensaient qu'elle ne survivrait pas plus de deux ou trois ans. Elle a su s'inscrire de manière durable dans le paysage universitaire international et être reconnue par ses pairs.

Ce sont plus de 56 nationalités différentes qui se côtoient aujourd'hui sur le campus universitaire. Elle s'est affirmée comme un pivot essentiel pour l'émancipation de la jeunesse corse.

L'Université di Corsica est aussi partie prenante des réflexions qui traversent notre société.

Ne pourrait-on pas citer ici quelques axes de recherche de l'UCPP :

- La valorisation de notre patrimoine naturel au service d'un développement économique durable et respectueux de l'environnement ;
- La prévention des risques naturels
- La valorisation des savoirs et des savoir-faire au service d'un nouveau dynamisme agricole
- Les énergies du futur
- L'ESS et l'économie au cœur de la cohésion sociale
- L'identité, la culture et la patrimonialisation
- Le numérique au service du développement des territoires

Le lien fort de notre collectivité avec l'Université tient notamment à ce dernier point ; le soutien apporté, tant en matière de constructions, ambitieuses et exemplaires, qu'en matière d'appui aux plateformes de recherche, essentielles et audacieuses, permet de considérer l'université comme un élément structurant et un outil stratégique pour l'ensemble du territoire. À l'aube de ses 40 ans, une nouvelle phase s'ouvre que nous accompagnons fortement.

En effet, dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Collectivité de Corse est chargée d'établir et de voter la carte des formations et de la recherche, mais également de financer la construction, l'équipement et l'entretien des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en Corse.

A travers la convention-cadre signée en 2004, le cadre conventionnel liant notre collectivité, l'Etat et l'Université a permis à celle-ci de construire un référentiel normatif original et innovant, de s'inscrire dans la pluri annualité et de se projeter ainsi dans un mode de fonctionnement plus efficient. Cette mise hors norme lui permet également de s'approprier les stratégies territoriales et offre un cadre de

négociation plus adapté entre les parties prenantes.

La convention d'application 2018-2022 constitue une réponse pragmatique des trois partenaires afin d'assumer pleinement leurs compétences et de conjuguer la nécessaire prise en compte des spécificités de la Corse et des enjeux internationaux d'évolution du paysage universitaire.

Si elle est ainsi la quatrième convention de ce type, elle marque néanmoins une évolution nette de notre engagement en la matière, car nous considérons l'université comme un enjeu stratégique. Nous savons que les pays qui ont investi dans l'enseignement supérieur et la recherche ont eu en effet un net retour sur investissement. Il ne s'agit pas ici d'aborder uniquement les retombées économiques mais bien le retour sur investissement s'agissant du capital humain.

Un autre volet concernant la vie étudiante nous a mobilisé ces derniers mois, nous avons agi dans le domaine social. En effet, le schéma d'aide à la vie étudiante, est en cours de refonte et aboutira à un outil au plus près des besoins et des préoccupations de cette population ; il accompagnera ainsi la réussite étudiante dans l'île en s'articulant au mieux avec l'ensemble des acteurs du soutien à la jeunesse. Il encouragera également la mobilité internationale qui est axe fort développé par l'Université dans le cadre de cette nouvelle convention et que nous voulons soutenir fortement. Nous avons également, mené avec l'université, le travail d'élaboration du Schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SESRI) en 2017 permettant de définir les axes stratégiques qui pour certains sont retranscrits dans la carte des formations, notamment ceux liés au développement de secteurs stratégiques pour notre île.

La récente évaluation du Haut Conseil de l'évaluation, de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), met l'accent sur la dynamique de réponse aux enjeux et sur la volonté d'ouverture à l'international. L'identité de l'Université est également sous-tendue par le travail constant en faveur de la langue corse, travail que nous soutenons, avec comme axe fort le Grand Plan de Formations en langue corse (GPFLC). L'action dans ce domaine sera développée, en concordance avec le plan Lingua 2020 de la Collectivité de Corse, au travers d'un triptyque favorisant l'émergence d'une langue corse polynomique, pratique et commune et la mise en place d'outils structurants. Il nous faut dans ce domaine garantir l'émergence d'une société bilingue et la mise en œuvre d'une coofficialité de fait.

La dynamique actuellement à l'œuvre doit être accompagnée et l'ambition de la CdC dans le domaine du savoir est un objet à part entière, en fonctionnement comme en investissement ; il s'agit ici de soutenir et de promouvoir notre bien commun, vecteur fondamental de perspectives de développement.

L'université, quant à elle, assume ainsi sa responsabilité sociétale de manière à répondre aux nouveaux besoins du territoire et à renforcer ses capacités d'innovation, en conformité avec les orientations intégrées dans les schémas régionaux SESRI, S3 et SRDE21 (Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation) : ainsi, un Cluster des arts, sciences et techniques liés au cadre de vie et un projet d'école d'architecture (avec la création effective du D.U.), sont à l'étude et développés dans la présente convention.

La CdC est d'autant plus convaincue par le projet global qu'il fait montre d'une réelle

adéquation entre les partenaires au bénéfice des étudiants, des chercheurs, mais aussi de l'ensemble du territoire ; à titre d'exemple, la stratégie territoriale pour le développement de la filière forêt-bois, en application de la délibération de l'Assemblée de Corse du 30 septembre 2016, veut fédérer les acteurs de la recherche et les professionnels. Un parcours de formation adapté au développement de la filière forêt-bois sera ainsi proposé par l'académie dédiée.

Notre Collectivité propose ici un nouveau projet de convention tripartite marquant son ambition en matière de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, en application de la loi du 22 janvier 2002 sur la Corse.

La précédente convention, signée le 1^{er} décembre 2014, s'inscrivait dans un contexte de réformes induit par la loi pour l'enseignement supérieur et la recherche de 2013.

Elle s'attachait à fixer trois objectifs stratégiques : d'une part, consolider les socles scientifiques et amplifier leur dimension internationale ; d'autre part, affirmer la mission de responsabilité sociétale et territoriale de l'Université ; enfin, mettre en œuvre une stratégie patrimoniale actualisée, innovante et sécurisée. Sur la base d'un bilan d'actions largement conforme aux engagements pris en 2014, la convention 2018-2022 permet désormais d'envisager une nouvelle dynamique pour la prochaine décennie, à l'aune des pistes dessinées plus globalement par la future loi de programmation pour la Recherche qui engage à développer des visées à moyen et long terme, de façon ambitieuse et en ayant conscience de la concurrence internationale.

Si le SESRI, adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse en octobre 2017, fixe les orientations stratégiques de la Collectivité en la matière à l'horizon 2022 avec la volonté réaffirmée de positionner l'Université de Corse au centre du dispositif d'innovation, la nouvelle période de contractualisation engage l'Université à répondre aux mutations en cours et aux évolutions annoncées dans l'Enseignement Supérieur et la recherche, tout en tenant compte des problématiques sociétales universelles et des besoins plus spécifiques de développement du territoire insulaire.

Par ce biais il s'agit pour la Collectivité de Corse d'accompagner l'université dans une nouvelle phase autour des trois axes clé contenus dans la convention :

- promouvoir la réussite et l'insertion en capitalisant sur l'accréditation de l'offre de formation et en favorisant la transversalité et l'interdisciplinarité,
- développer de nouveaux objets scientifiques et de nouvelles alliances,
- assumer notre responsabilité sociétale pour répondre aux nouveaux besoins du territoire et renforcer ses capacités d'innovation.

De nombreux projets découlent de ces axes. S'ils sont détaillés dans la convention ci-après, nous pouvons faire ici, quelques focus. Par exemple pour le renforcement quantitatif et qualitatif des ressources humaines exerçant des fonctions d'encadrement sur l'île, identifié comme un objectif prioritaire des institutions. Compte-tenu de la singularité institutionnelle de la Corse, et de la politique de coopération, notamment euro-méditerranéenne et inter-insulaire, menée par la Collectivité de Corse, un projet novateur de formation en affaires publiques affichant la nécessité d'une connaissance plus affinée de l'environnement institutionnel et juridique sera porté par l'université. Il s'agit, concrètement, et à titre principal, d'apporter à la construction de nos collectivités le soutien de cadres en phase avec

nos spécificités.

Autre exemple : un projet au croisement des investissements immobiliers et pédagogiques sera développé par l'ESPE sur Aiacciu avec un espace d'immersion linguistique dédié à la culture corse au sein du centre de transfert didactique. Cet espace au cœur d'Aiacciu permettra de renforcer le développement de la formation continue sur l'ensemble de l'île, en même temps que la formation initiale se voit accompagnée sur différents projets à Corti. La dimension urbaine de cette implantation revêt également un intérêt pour le développement de la langue corse.

Un autre projet, à Corti sur le site Padoue (le cluster des arts et l'école d'architecture évoqués plus haut), permettra également de renforcer la destination artistique et culturelle de la haute ville à côté du Musée et du FRAC, tout en ouvrant de nouveaux espaces à l'université.

De plus, l'accompagnement de Stella Mare dans sa logique de transfert de connaissance vers la société sera renforcé, ainsi qu'à Vignola. Le soutien aux projets portés par les plateformes de recherche est en enjeu fort, car celles-ci portent sur la gestion des ressources halieutiques et énergétiques.

Enfin, l'Université, qui a su développer des liens privilégiés avec le monde économique, les diverses filières et les entreprises, moteurs de croissance et d'emploi, participe à l'identification des besoins du territoire et contribue à la dynamique d'un écosystème de l'innovation en Corse ainsi qu'à la politique d'internationalisation. Ainsi, avec 40 790 000 € en fonctionnement et 21 930 000 € d'investissement, la Collectivité de Corse déploie des moyens considérables qui attestent par l'effort consenti du soutien indéfectible qu'elle apporte à l'acteur principal de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur le territoire. A cela doivent s'ajouter, pour mémoire, les crédits - régionaux et communautaires - alloués aux projets de recherche ainsi que les dotations destinées aux doctorants et post doctorants.

Il s'agit, comme souligné précédemment, d'un dispositif financier hors norme qui vise à soutenir très fortement l'Université de Corse.

Pour conclure, et pour résumer, les trois parties ont souhaité préserver l'équilibre entre la poursuite de sécurisation des actions structurantes engagées précédemment et la nécessité d'effectuer un nouveau saut qualitatif en renforçant tous les vecteurs de créativité et ses partenariats et les dispositifs collaboratifs.

Pour réussir le nécessaire pari de l'attractivité et de la visibilité dans un système de l'enseignement supérieur et de la recherche désormais mondialisé, l'établissement visera ainsi à promouvoir une politique plus marquée d'internationalisation de ses missions et à renforcer au moyen d'expérimentations nouvelles, ambitieuses et soutenables, son identité scientifique.

Pour ce faire, nous participons à mettre résolument l'Université en capacité de réaliser ces objectifs ambitieux notamment par l'augmentation de l'engagement budgétaire. En tout état de cause, nous avons taché d'apporter une plus grande visibilité, en partenariat avec l'université, aux différents financements, par une redéfinition de la matrice et l'intégration des MCO (maintien en condition opérationnelle).

La présente convention précisera les orientations, objectifs et actions prioritaires, à travers les 3 axes du projet d'établissement de l'Université de Corse :

- AXE 1 : Promouvoir la réussite et l'insertion en capitalisant sur l'accréditation de l'offre de formation et en favorisant la transversalité et l'interdisciplinarité ;
- AXE 2 : Développer de nouveaux objets scientifiques et de nouvelles alliances ;
- AXE 3 : Assumer notre responsabilité sociétale pour répondre aux nouveaux besoins du territoire et renforcer ses capacités d'innovation.

Pièces jointes :

- Une annexe financière des moyens attribués, Annexe 1.
- La liste des opérations immobilières programmées, Annexe 2.
- Le bilan de la convention d'application tripartite 2013-2017, Annexe 3.
- Les projets opérationnels de la convention d'application tripartite 2018-2022, Annexe 4
- Les indicateurs de suivi, Annexe 5.
- L'offre de formation 2018-2022, Annexe 6.
- Le calendrier de versement des dotations globales de fonctionnement et d'investissement 2018-2022, Annexe 7.

Je vous propose donc :

- d'adopter la convention tripartite d'application entre l'État, la Collectivité de Corse et l'Université de Corse pour la période 2018-2022 ainsi que l'offre de formation habilitée pour la période 2018-2022
- d'approuver la carte des formations et de la Recherche
- de m'autoriser à signer tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

CONVENTION D'APPLICATION TRIPARTITE

**Entre l'ÉTAT,
la COLLECTIVITÉ DE CORSE
et l'UNIVERSITÉ DE CORSE**

POUR LA PÉRIODE 2018-2022

Entre :

L'ÉTAT,

représenté par

Mme Josiane CHEVALIER, Préfète de Corse, Préfète de Corse-du-Sud

Mme Julie BENETTI, Rectrice de l'Académie de Corse, Rectrice de la région académique de Corse, Chancelière des universités,

LA COLLECTIVITÉ DE CORSE,

représentée par

M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse,
d'une part,

Et :

L'UNIVERSITÉ DE CORSE,

représentée par

M. Paul-Marie ROMANI, Président de l'Université de Corse,
d'autre part,

ci-après désignés comme les partenaires parties à la présente convention

- VU** le Code de l'Éducation
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, titre II, livre IV, IVème partie
- VU** le Code de la Recherche
- VU** le décret n° 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur
- VU** l'Arrêté du 16 mars 2018 accréditant l'Université de Corse Pascal Paoli en vue de la délivrance de diplômes nationaux
- VU** la Convention-cadre tripartite signée le 30 janvier 2004 entre l'État, la Collectivité territoriale de Corse et l'Université de Corse
- VU** la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Corse en date du 30 janvier 2018 sur la validation de l'offre de formation 2018-2022
- VU** la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Corse en date du 25 octobre 2018 sur le Contrat d'Établissement
- VU** la délibération n° 19/219 AC de l'Assemblée de Corse du 28 juin 2019 portant adoption de la carte de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la convention tripartite 2018-2022

Il est convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

La convention-cadre signée le 30 janvier 2004 par l'État, la Collectivité Territoriale de Corse et l'Université de Corse a prévu l'établissement de contrats pluriannuels que sont les conventions d'application tripartites. Cette forme de contractualisation se veut une réponse pragmatique des trois partenaires afin de conjuguer la nécessaire prise en compte des spécificités de la Corse et les enjeux nationaux et internationaux d'évolution du paysage universitaire.

Au cours des deux dernières décennies, les missions de l'Université, limitées à l'origine à l'enseignement supérieur et à la recherche, ont été successivement élargies à l'orientation et à l'insertion professionnelle des étudiants ainsi qu'au transfert et à la valorisation de ses activités. En conséquence, l'Université de Corse s'est investie pour répondre aux nouvelles exigences de la politique nationale de l'enseignement supérieur. Compte tenu de son contexte historique et territorial, elle s'est parallèlement efforcée d'accentuer sa dynamique de développement. Par un souci constant d'évaluation de ses pratiques et de ses résultats, l'établissement a soutenu une volonté d'adaptation continue et raisonnée de ses objectifs à la fois aux besoins évolutifs du territoire insulaire, mais aussi aux exigences d'un environnement national et international de l'enseignement supérieur et de la recherche de plus en plus concurrentiel.

La convention d'application 2018-2022 constitue la quatrième convention d'application tripartite. La précédente convention, signée le 1^{er} décembre 2014, s'inscrivait résolument dans le contexte de réformes nationales induit par la loi pour l'enseignement supérieur et la recherche de 2013. Elle s'attachait à fixer trois objectifs stratégiques : d'une part, consolider les socles scientifiques et amplifier leur dimension internationale ; d'autre part, affirmer la mission de responsabilité sociétale et territoriale de l'Université ; enfin, mettre en œuvre une stratégie patrimoniale actualisée, innovante et sécurisée. Sur la base d'un bilan d'actions largement conforme aux engagements pris en 2014, la convention 2018-2022 permet désormais d'envisager une nouvelle dynamique pour la prochaine décennie, horizon qu'il paraît judicieux de viser désormais.

Cette convention s'inscrit en outre dans un contexte national de soutien aux établissements universitaires souhaitant valoriser leur excellence scientifique par la définition d'objectifs ambitieux générant une transformation de leur modèle interne et des écosystèmes associés.

À l'échelle territoriale, le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse en octobre 2017, fixe les orientations stratégiques de la Collectivité en la matière à l'horizon 2022 avec la volonté réaffirmée de positionner l'Université de Corse au centre du dispositif d'innovation.

La nouvelle période de contractualisation engage de plus fort l'Université à répondre aux mutations en cours et aux évolutions annoncées de l'Enseignement Supérieur, tout en faisant écho à la fois aux problématiques sociétales universelles et aux besoins plus spécifiques de développement du territoire insulaire.

L'affirmation de son identité, reconnue par la récente évaluation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) et acquise au cours de son existence, se traduit par deux principes qui reposent sur le souhait de

soutenir une dynamique scientifique répondant aux défis en enjeux d'avenir et sur une volonté d'ouverture internationale.

Dans une volonté partagée de mettre en dynamique le projet commun, les trois parties conviennent donc de préserver les équilibres entre, d'une part, la poursuite de sécurisation et de pérennisation des actions structurantes engagées dans le cadre des conventions précédentes et, d'autre part, la nécessité de franchir un nouveau saut qualitatif en renforçant tous les vecteurs de créativité au travers d'initiatives à caractère expérimental et innovant.

Cette trajectoire s'attachera à affirmer et à assumer le rôle de l'Université en tant que promoteur du savoir par un renforcement des dispositifs collaboratifs et des partenariats de l'Université.

Pour réussir le nécessaire pari de l'attractivité et de la visibilité dans un écosystème de l'enseignement supérieur et de recherche mondialisé, l'établissement visera tout particulièrement à promouvoir une dynamique plus marquée d'internationalisation de ses missions et à renforcer au moyen d'expérimentations nouvelles, ambitieuses et soutenables, son identité scientifique.

La présente convention précisera :

- **Les orientations, objectifs et actions prioritaires**
- **Annexe 1 - Annexe financière des moyens attribués**
- **Annexe 2 - Liste des opérations immobilières**
- **Annexe 3 - Bilan de la convention d'application tripartite 2013-2017**
- **Annexe 4 - Projets opérationnels de la convention d'application tripartite 2018-2022**
- **Annexe 5 - Indicateurs de suivi**
- **Annexe 6 - Offre de formation 2018-2022**
- **Annexe 7 - Calendrier de versement des dotations globales 2018-2022**

AXE 1 : Promouvoir la réussite et l'insertion en capitalisant sur l'accréditation de l'offre de formation et en favorisant la transversalité et l'interdisciplinarité

L'offre de formation 2018-2023 de l'Université de Corse, présentée dans le cadre de son accréditation ayant obtenu un avis positif à l'unanimité du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) le 14 février 2018, a été construite dans une optique de sécurisation et de consolidation des acquis tout en l'enrichissant d'expérimentations originales¹ plaçant au premier plan la transversalité inter-composantes et l'interdisciplinarité.

Cette offre de formation vise, dans cette double logique de resserrement et d'enrichissement, à permettre une meilleure harmonisation et à renforcer ainsi son adaptabilité, sa lisibilité et son attractivité territoriale autour de parcours de haut niveau. Aussi, la stratégie et le pilotage de la politique de formation s'articuleront autour de 4 actions :

1^{ère} action : soutenir une offre de formation pluridisciplinaire attractive et de qualité

Les formations interdisciplinaires et les doubles diplômes seront en conséquence privilégiées pour la création de « parcours à la carte » favorisant une pédagogie « active », « agile » répondant aux métiers nouveaux et basée sur une approche « compétences ».

L'approche par compétence répond à des enjeux en termes d'insertion des étudiants, de qualité et d'attractivité des formations, de développement de la Formation Tout au Long de la Vie et d'innovation pédagogique.

Cette démarche, offrant un cadre pour concevoir ou repenser des programmes en partant des compétences attendues en fin de formation, nécessite de reconsidérer pour partie les pratiques habituelles d'élaboration des maquettes pédagogiques établies dans une logique souvent disciplinaire.

De plus, l'établissement s'attachera tout particulièrement à poursuivre la politique de certification en langues avec l'ouverture du Centre international des langues.

La mosaïque d'actions développée dans le cadre de la construction de l'accréditation engage l'établissement dans un processus vertueux de « démarche qualité ».

2^{ème} action : pérenniser et renforcer les dispositifs d'orientation et de réussite des étudiants

La loi Orientation et Réussite des Étudiants (ORE) de 2018 contribue à favoriser l'ouverture et la construction de dispositifs originaux de formation qui placent l'orientation et la réussite des étudiants au cœur du dispositif d'enseignement supérieur.

L'Université, déjà engagée fortement dans cette philosophie d'actions, s'attachera, dans le cadre de la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP), à **encadrer l'ensemble des dispositifs favorisant une meilleure orientation des lycéens et des étudiants**. En confortant les liens avec l'enseignement secondaire et le Rectorat, la mise en œuvre de dispositifs originaux d'accompagnement renforcés

¹ Par exemple, la généralisation de la spécialisation progressive sur les 3 années de licence.

sera privilégiée, à l'instar du projet expérimental « Inforizon » pour un suivi des lycéens depuis la classe de seconde vers une orientation métiers-formation.

De plus, malgré une amélioration sensible au cours des dernières années, le taux d'échec en première année universitaire reste encore trop important. Afin de réduire ce taux, l'établissement s'est clairement engagé dans une généralisation du **dispositif de spécialisation progressive en premier cycle** et souhaite fortement renforcer l'accompagnement des étudiants à travers le tutorat pédagogique, la mise en œuvre du contrat de réussite pédagogique, la proposition de parcours personnalisés et modulables ou encore le contrôle continu intégral.

La création d'une cellule d'ingénierie accompagnera la nécessaire démarche « projets » en matière de formation. Sur la base des compétences acquises par la Direction de la Recherche et du Transfert de l'Université, cette cellule fournira les voies et moyens d'élaboration d'une logique de réponses sur appels à projets dans le domaine de la formation. Vecteur d'internationalisation, ce nouveau modèle contribuera à créer les conditions d'une meilleure mobilité étudiante et enseignante.

Parallèlement, la mondialisation des systèmes d'informations et de formation, le développement de l'Intelligence Artificielle et du *big data*, disponibles partout et en continu, incitent les établissements universitaires à définir de nouveaux modèles permettant de repenser les pratiques, les méthodes et les lieux d'emploi du numérique. L'Université s'attachera donc à participer à cette « **transformation pédagogique et numérique** » de la formation en proposant plusieurs actions structurantes :

- **La construction d'un Schéma Directeur du Numérique** pour accompagner la transition digitale de l'Université au service des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs.
Exemple : développer les systèmes d'information, faciliter la transition culturelle vers l'innovation pédagogique et le numérique, transformation des lieux et des outils favorisant l'inclusion. Par exemple au travers d'un projet intitulé **SMART-BU**, la création d'espaces d'émulation, d'expérimentations et de projets de dimensions culturelle, patrimoniale et/ou scientifique, propres aux bibliothèques et à l'Information Scientifique et Technique (IST) ;
- **La création de tiers-lieux dédiés à l'échelle de chaque campus**
Exemple : « Learning labs » tournés vers des approches pédagogiques innovantes afin de penser de nouvelles interactions avec et entre les étudiants ;
- **La création d'un centre de conception et de transfert didactique** à Ajaccio (ancienne école normale) dédié à la formation des formateurs. Un projet équivalent est à l'étude sur la ville de Bastia en étroite coopération avec les acteurs locaux.

De plus, dans l'optique de poursuivre la construction d'un environnement propice à la réussite des étudiants, l'Université s'engage :

- **À poursuivre le déploiement du Schéma Directeur de la Vie Étudiante** en collaboration avec le CROUS, la ville de Corte et la Collectivité de Corse, avec notamment la mise en œuvre du dispositif des « étudiants ambassadeurs » ou encore la prise en compte de l'engagement étudiant ;
-
- **À finaliser le Schéma Directeur du Handicap** avec pour objectifs à la fois de mieux accueillir nos étudiants en situation de handicap, de réfléchir à leur

parcours de formation, à leur insertion professionnelle, mais aussi de prendre en compte le cas des personnels de l'établissement en situation de handicap.

3^{ème} action : favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, en étroite interaction avec les besoins du territoire

Le souci constant de répondre aux besoins et aux priorités de développement du territoire, tels que déclinés par la Collectivité de Corse dans le champ de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur, conduira donc logiquement à un renforcement des actions en la matière.

Le lien avec les entreprises sera renforcé à travers le Centre de Formation des Apprentis universitaire, la Fondation universitaire et le Pôle Innovation et Développement, afin d'accompagner les étudiants vers une démarche de culture entrepreneuriale (par exemple la réalisation de projets étudiants avec les entreprises) et répondre au plus près aux besoins des entreprises.

La Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) sera consolidée par la mise en place du **GIP Formasup Corsica** (regroupant l'Université de Corse, le CNAM, les chambres de commerce 2A/2B et des OPCO), prévue dans la contractualisation échue et non concrétisée à ce jour. Visant à proposer des formations diplômantes et des actions de formations qualifiantes (avec modularisation des diplômes), ce GIP permettra de mobiliser une culture d'actions multi-partenariales au bénéfice de la société civile et des socio-professionnels.

4^{ème} action : favoriser la mobilité des étudiants de l'Université de Corse

L'internationalisation des formations, notamment avec la mise en œuvre de doubles diplomations, constitue également une volonté forte de l'Université de Corse dans le cadre de la présente convention. **Les mobilités étudiantes** nationales et internationales seront privilégiées, à travers des programmes d'échanges et avec la mise en place de stages ou de périodes de césure obligatoires à l'international. Cette mobilité bénéficie d'ores et déjà du soutien de la Collectivité de Corse, dans le cadre du Schéma Régional d'Aide à la Vie Étudiante. Les programmes européens Erasmus et Erasmus+ seront également mis à contribution pour encourager et renforcer de façon significative d'ici au terme de la présente convention les mobilités d'études en Europe.

AXE 2 : Développer de nouveaux objets scientifiques et de nouvelles alliances

L'organisation du potentiel de recherche

La structuration du potentiel de recherche s'articule autour de cinq unités : deux Unités Mixtes de Recherche CNRS (Sciences Pour l'Environnement [SPE] et Lieux, Identités, eSpaces, Activités [LISA]), une Fédération de Recherche CNRS (FR Environnement et Société [ES]) et deux équipes d'accueil labellisées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Les deux unités mixtes de recherche, UMR CNRS SPE et UMR CNRS LISA, respectivement dans les domaines des Sciences et Techniques et des Sciences Humaines et Sociales, regroupent huit « projets structurants » pluridisciplinaires². Ces axes stratégiques de recherche allient recherche fondamentale et recherche appliquée dans une perspective de visibilité et d'attractivité auprès de la communauté scientifique internationale. L'université s'est attachée à décliner, autant que faire se peut, un adossement systématique de plateformes techniques et culturelles aux projets structurants afin de s'engager dans une chaîne vertueuse de valorisation et de transfert. Ainsi, quatre plateformes de transfert développent les activités de valorisation vers le territoire et le monde économique.

Créée en 2008, la Fédération de Recherche CNRS « Environnement et Société » (FR CNRS ES, tutelles : Université de Corse - CNRS - INRA) développe des actions interdisciplinaires mixant les compétences des laboratoires du CNRS et de l'INRA installés sur le territoire. La philosophie d'action de l'unité s'inscrit dans la volonté de développer des recherches aux frontières des disciplines, sources d'innovation importantes dans la communauté scientifique.

Conjointement à ce dispositif labellisé par le CNRS, l'Université de Corse dispose également depuis 2013 de deux équipes d'accueil labellisées par le MESRI : l'EA 7310 « Bioscope Méditerranée » dans le domaine de la santé publique et l'EA 7311 : « Equipe Méditerranéenne de Recherche Juridique » dans les domaines proposant deux axes forts « Patrimoine et Entreprises » et « Justices ».

L'établissement dispose de deux unités mixtes de service CNRS : l'UMS CNRS 820 IESC (tutelles : Université de Corse - CNRS - Université de Nice Sophia Antipolis) propose chaque année plus d'une trentaine d'écoles thématiques de recherche couvrant toutes les disciplines de la Science. Enfin, l'UMS CNRS 3514 STELLA MARE s'attache à développer en lien avec les unités de recherche la chaîne de valorisation et transfert des avancées scientifiques dans les domaines de l'écologie marine et littorale et de la restauration écologique.

Les plateformes en appui à la recherche

Dans une volonté affirmée de développer une stratégie en matière de valorisation de la recherche, l'établissement a coordonné la mise en œuvre de quatre projets de plateforme en appui à la recherche répondant aux enjeux stratégiques de valorisation et transfert des axes de sa politique scientifique. Ces plateformes s'attachent d'une part, à lever des problématiques identifiées sur des verrous techniques auprès des industriels concernés et, d'autre part, proposent des dispositifs d'aide à la décision ou

² Energies Renouvelables (ENR), Feux de forêts (FEU), Gestion des Eaux en Méditerranée (GEM), Simulation Informatique et Systèmes Ubiquitaires (SISU), Champs Ondes Mathématiques et Applications (COMPA), Ressources Naturelles (RN), Territoires, Ressources, Acteurs (TErRA), Identités Cultures : les principes de Patrimonialisation (ICPP).

des bases de données servant aux décideurs politiques de la région. Elles représentent des composantes essentielles de la stratégie scientifique en étant adossées systématiquement à des laboratoires leur permettant d'accomplir leur rôle d'appui à la recherche.

La Corse s'est ainsi dotée d'une plateforme marine portant sur la maîtrise et la gestion intégrée des ressources halieutiques et littorales. Baptisée STELLA MARE (UMS CNRS 3514), ce projet d'un montant de 10,2 M€ (financement État/Europe/CTC) a reçu les labels des pôles de compétitivité Acquimer et Pôle mer PACA. Lancée en 2009, en activité depuis 2011 (base avancée) puis définitivement opérationnelle en décembre 2015, les nombreuses et fructueuses interactions entre l'unité mixte de service et les professionnels de la mer (pêcheurs, aquaculteurs) montrent l'intérêt grandissant de cet outil centré sur l'ingénierie écologique en domaine littoral et marin. Dans le contexte du développement durable, l'énergie est bien la pierre angulaire de la stratégie de planification des îles. Les plateformes MYRTE et PAGLIA ORBA (UMR CNRS 6134), d'un montant d'un peu plus de 20 M€ (Europe/Etat/CTC) et labellisées par le Pôle CapEnergies, ont pour objectif d'apporter des innovations technologiques au sein des réseaux électriques intelligents (« smartgrids »). Impliquant des partenaires industriels et académiques, il s'agit d'étudier l'hybridation de systèmes de production et de stockage de l'énergie utilisant comme source renouvelable le rayonnement solaire dans des stratégies de production répondant à un besoin donné (écrêtage de pointe, lissage de la production intermittente, production de puissance « garantie »).

La plateforme LOCUS a pour objectif d'étudier les interactions Hommes-Milieus et les conditions de soutenabilité du développement au sein d'un espace contraint et vulnérable. Soutenu dans le cadre du POE FEDER 2007-2013 (1,9 M€ ; Europe/État/CTC), ce projet phare apporte les outils, les méthodes et les données idoines à l'étude interdisciplinaire des recompositions territoriales suite à des chocs exogènes. Cette plateforme s'inscrit dans les axes stratégiques portés par la MSHS Sud-Est, dont l'Université est membre fondateur, et elle se développe en lien étroit avec l'OHM Littoral Méditerranéen (Labex DRIIHM).

Enfin, l'Université a souhaité également valoriser sa recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales par la création d'une plateforme dédiée à la culture et l'identité. La Médiathèque Culturelle de la Corse et des Corses (M3C), soutenue lors du précédent contrat de plan Etat-Région et par le FEDER 2007-2013 (2,4 M€, Europe/Etat/CTC), représente un outil multimédia de visualisation et d'aide à l'analyse des phénomènes culturels anthropologiques, archéologiques, historiques, littéraires et linguistiques de la Corse.

La poursuite de la dynamique autour de nouveaux objets scientifiques

L'Université, désormais consolidée, devra franchir un nouveau seuil qualitatif en définissant de nouveaux objets scientifiques donnant matière à des méta-projets ciblés, pluri- voire interdisciplinaires.

Le renforcement des vecteurs de créativité et d'expérimentation viendra ainsi enrichir de programmes nouveaux les missions de formation et de recherche dans une optique volontariste d'ouverture à l'international.

S'agissant des nouvelles alliances, la contractualisation qui s'ouvre devra rationaliser et renforcer les partenariats existants tout en laissant la place à de nouveaux cadres collaboratifs en lien avec des expérimentations originales. Aussi, afin de poursuivre sa

dynamique, l'établissement souhaite mener une politique vertueuse afin d'accroître sa visibilité et sa lisibilité dans trois domaines stratégiques : la formation initiale, la recherche et les relations internationales.

Pour la formation

L'accréditation des formations acquise auprès du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER, février 2018) permet aujourd'hui de proposer une offre de formation dynamique, interdisciplinaire, soutenable et source d'épanouissement et d'enrichissement pour les étudiants dans leur quête d'insertion dans le monde socio-économique.

La stabilité de ce contexte pour le temps de la contractualisation permet à l'établissement de concentrer ses efforts sur quelques « formations cibles », telles des niches spécifiques, conciliant le double objectif du développement de son attractivité, mais aussi du nécessaire pari de l'adaptation de la formation initiale aux besoins des grands enjeux d'avenir.

Aussi, l'établissement poursuivra son investissement dans la mise en œuvre de nouveaux diplômes visant des domaines à forte valeur ajoutée. Il s'agira en particulier :

- **De prolonger le cursus des études médicales à l'université** tout en s'adaptant à l'évolution annoncée de la suppression du numerus clausus ;
- De créer en partenariat³ avec l'École Nationale Supérieure des Arts & Métiers (ENSAM ParisTech), **un Bachelor de Technologie autour des métiers de la Transition Énergétique**⁴ en forte résonance avec le Campus des Métiers et Qualifications « Transition Énergétique » de Corse ;
- **De diffuser la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat** sur le territoire avec, par exemple, la création d'un diplôme universitaire spécifiquement dédié à l'innovation⁵ et la poursuite de l'investissement sur le pôle PEPITE.

Par ailleurs, le renforcement quantitatif et qualitatif des ressources humaines exerçant des fonctions d'encadrement sur l'île est identifié comme un objectif prioritaire des institutions. Compte tenu de la singularité institutionnelle de la Corse, et de la politique de coopération, notamment euro-méditerranéenne et inter-insulaire, menée par la Collectivité de Corse, les partenaires conviennent de l'intérêt stratégique d'élaborer au sein de l'Université un projet novateur de formation en affaires publiques répondant notamment aux besoins des cadres de la fonction publique territoriale, voire étatique ou européenne, ou du secteur privé, dirigeants et cadres des entreprises manifestant la nécessité d'une connaissance plus affinée de l'environnement institutionnel et juridique dans lequel ils évoluent.

Pour la Recherche

Le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (Hcéres, 2017) a conforté la politique scientifique de l'établissement lors de son

³ Convention signée le 03/10/2017.

⁴ Cette formation, ouverte en priorité aux lycées des filières technologiques (baccalauréat STI2D) représente un diplôme adapté aux attentes du monde industriel.

⁵ Autour des dispositifs de l'Université (Fondation universitaire, pôle PEPITE, Fablab) et d'un écosystème partenarial existant, l'objectif principal sera de former des « Idéacteurs » de l'innovation en s'appuyant sur une approche Design Thinking afin d'accompagner les entreprises dans cette mutation.

évaluation. La stratégie de recherche à l'Université s'articule autour de huit projets structurants au sein de deux unités mixtes de recherche CNRS⁶. Ce dispositif est complété par deux Équipes d'Accueil labellisées par le MESRI dans les domaines de la Santé Publique⁷ et des aspects juridiques du patrimoine et des entreprises et d'une Fédération de Recherche CNRS.

Dans une volonté affirmée de développer une stratégie en matière de valorisation de la recherche, l'établissement a coordonné la mise en œuvre de quatre projets de plateforme en appui à la recherche répondant aux enjeux stratégiques de valorisation et transfert des axes de sa politique scientifique⁸.

Aussi, l'identité scientifique de l'établissement se décline autour de projets de recherche pluri- et interdisciplinaires⁹ alliant recherche fondamentale, recherche appliquée et recherche partenariale dans une perspective de valorisation et de transfert vers la société.

La période de contractualisation 2013-2017 s'est ainsi attachée à consolider ce dispositif aujourd'hui validé par les instances d'évaluation : des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (relatives aux financements du maintien en conditions opérationnelles des plateformes et des laboratoires, des personnels de soutien à la recherche et des contrats d'études doctorales et postdoctorales) ont permis, malgré une raréfaction des crédits publics, de sécuriser la dynamique et la trajectoire des activités de recherche.

Sans écarter la logique des projets structurants, la reconnaissance scientifique obtenue amène l'établissement à lancer une nouvelle phase de programmes expérimentaux répondant à des problématiques sociétales avérées et en forte résonance avec les documents stratégiques élaborés à l'échelle territoriale.

Une Académie autour des métiers du bois et de la forêt

L'Académie des métiers du bois et de la forêt est un programme qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie territoriale pour le développement de la filière forêt-bois (délibération de la CTC du 30 septembre 2016). La Corse est une région disposant d'une des plus grandes surfaces boisées (55 % du territoire insulaire contre 30 % pour la France continentale) avec de nombreuses espèces de bois nobles. Paradoxalement, elle satisfait la plupart de ses besoins en bois par voie d'importations et ce faisant sous-exploite cette richesse présente sur l'île. Le développement de cette ressource naturelle doit notamment aider à structurer les différentes filières économiques territoriales issues de cette activité permettant de contribuer au développement économique de la Corse. En 2012, la filière bois ne représentait que 0,5 % de la main d'œuvre salariée insulaire, soit deux fois moins qu'en France métropolitaine. Le développement de la filière forêt-bois pourrait devenir à moyen terme un important vecteur d'innovation et de création d'emplois.

⁶ « Territoires, Ressources, Acteurs », « Identités, Cultures : les Processus de Patrimonialisation », « Energies Renouvelables », « Ressources Naturelles », « Feux de forêts », « Gestion de l'Eau en Méditerranée », « Simulation Informatiques et Systèmes ubiquitaires », « Champs, Ondes, Mathématiques et Applications ».

⁷ En partenariat conventionné avec l'Inserm.

⁸ STELLA MARE (UMS CNRS), MYRTE/PAGLIA ORBA (UMR CNRS SPE), LOCUS & M3C (UMR CNRS LISA).

⁹ L'établissement dispose d'une Fédération de Recherche CNRS.

Avec pour objectif de fédérer les acteurs de la recherche et les professionnels, cette Académie proposera un parcours de formation adapté au développement de la filière forêt-bois.

Espèces invasives terrestres et marines

Considérées comme une cause importante de perte de biodiversité au niveau mondial, les espèces invasives terrestres et marines sont concernées par différents outils réglementaires tant internationaux qu'européens. Au niveau national, cette problématique est prise en compte au sein de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) du Ministère de l'Écologie et correspond à un engagement fort du Grenelle de l'environnement (art. 23 de la Loi Grenelle du 3 août 2009). Les travaux de recherche sur les espèces invasives sont centrés sur trois grands questionnements : i) pourquoi une espèce devient invasive et sous l'effet de quels facteurs anthropiques et/ou climatiques ? ; ii) quelles sont les conséquences dans les zones touchées et quels sont les changements induits ? ; iii) comment faire face à ces changements environnementaux ?

La Corse possède une diversité biologique riche, mais vulnérable, soumise à la forte pression des espèces envahissantes¹⁰. La coordination de ces problématiques *via* la mise en place d'un consortium de recherche est à ce jour une nécessité en Corse dans un contexte méditerranéen. Ce programme de recherche s'attachera également à la création d'un plateau technique multi-modules mutualisé constitué de laboratoires labellisés P2 et P3.

Les humanités numériques dans la recherche appliquée au territoire

Les « *Digital Humanities* », espace mondialisé de partage des connaissances, désignent la rencontre entre les technologies modernes de l'information et de la communication et les disciplines des sciences humaines et sociales, des arts et des lettres. Contribuant au décroisement de la recherche, le mouvement des *Digital Humanities* connaît aujourd'hui un développement de portée internationale en particulier dans le monde académique, où il tend à redéfinir les contours disciplinaires établis dans les universités.

Le projet VIRTUAL CORSICA constitue un projet transversal dédié à la fois à la production de nouvelles recherches autour de la notion de territoire (analyses historique, archéologique et linguistique, géographique, économique, modélisation 3D, etc.) et au transfert des connaissances vers différents publics de la société civile et des socioprofessionnels.

S'agissant du développement des relations internationales, l'établissement souhaite rationaliser et renforcer les partenariats internationaux existants autour d'expérimentations innovantes, en particulier dans le cadre du Réseau d'Excellence des Territoires Insulaires (RETI) ou de partenariats resserrés avec des Universités étrangères (Pise, Gênes, Sardaigne, Innsbruck, par exemple), et d'initier toutes nouvelles formes d'échanges, de mobilité étudiante et enseignante, de co-diplomation etc.

Dans ce contexte, l'établissement visera par exemple :

¹⁰ Cynips, charançon rouge, xylella fastidiosa, parasite grande nacre de Méditerranée pour ne citer que quelques exemples récents.

- **À accroître la politique de mobilité** : augmentation du nombre de formations dispensées en langue étrangère, renforcement de l'accueil de collègues internationaux issus de réseaux stratégiques, mise en place de manière précise et statutaire d'une politique d'établissement de reconnaissance des « expériences » internationales, notamment pour nos enseignants-chercheurs ou nos doctorants ;
- **À renforcer notre participation à des réseaux pertinents** : resserrement des thématiques, politique commune de publications scientifiques des travaux du RETI, échanges avec nos voisins méditerranéens (notamment péninsule italienne et Sardaigne) en lien étroit avec la Collectivité de Corse ;
- **À asseoir en interne notre capacité d'action internationale** : rassemblement des services liés aux relations internationales dans le bâtiment de recherche en Sciences Humaines et Sociales.

AXE 3 : Assumer notre responsabilité sociétale pour répondre aux nouveaux besoins du territoire et renforcer ses capacités d'innovation

Les établissements universitaires sont désormais quasi-systématiquement appelés à participer à la construction de réponses collectives aux grands défis contemporains auxquels sont confrontés les sociétés et les territoires. L'implication de plus en plus marquée des acteurs socio-économiques dans le projet de l'Université en est la confirmation évidente.

Il s'agit donc ici d'ancrer solidement dans notre contractualisation 2018/2022 l'affirmation de la mission de responsabilité sociétale et territoriale de l'Université par l'identification d'expérimentations de soutien au développement socio-économique et socioculturel de la Corse, tout ceci bien sûr en concordance avec les orientations intégrées dans les schémas régionaux SRESRI et SRDE2I (Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation) relatifs à la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015. Le travail se déclinera selon plusieurs opérations structurantes dont voici quatre exemples.

Un Cluster des arts, sciences et techniques liés au cadre de vie

La forte tertiarisation de l'économie territoriale et la faiblesse des activités de production industrielle et artisanale incitent tout un chacun à réfléchir à de nouvelles logiques de tiers-lieux dédiés à la créativité et à l'innovation. La pertinence économique et sociale à utiliser des matériaux locaux pour la fabrication et la construction et la dynamique autour du design ou de la fabrication numérique nous obligent à repenser les questionnements autour du cadre de vie et de l'économie productive.

En synergie avec les structures existantes (FabLab, Filières Arts, Fondation Universitaire), ce tiers-lieu s'attachera à développer les conditions de la structuration d'une filière autour de l'architecture, du bâti, du design et de l'artisanat.

De par son positionnement géographique central, en proximité immédiate de l'établissement universitaire, la ville de Corte sera le siège de ce cluster localisé à la Caserne Padoue¹¹.

Sous les angles de l'expérimentation et de la transversalité, il s'agit ici de s'adresser à un public large composé de professionnels du design et de l'artisanat, mais également aux scolaires et au grand public.

Dans un souci permanent de relancer l'économie productive à partir de matériaux locaux favorisant les circuits courts, une matériauthèque/technothèque¹² proposera une banque de données et de savoir-faire¹³ sur les matériaux et leurs transformations.

Un projet futur d'école d'architecture en Corse

Dans le cadre d'un partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSA-M), concrétisé par la signature de la convention-cadre le 25 septembre 2018, nous travaillons à la création d'un Diplôme Universitaire (DU) « Qualité environnementale du cadre bâti et des territoires méditerranéens » adossé

¹¹ La caserne Padoue, occupée par l'Université entre les années 1990 et 2000, appartient à la ville de Corte et est cédée par bail emphytéotique à la Collectivité de Corse.

¹² Famille de matériaux : Agroressources, Terres /Céramiques /Bétons, Pierres, Cuirs et matières animales, Composites, Plastiques, papiers / Cartons, Métaux, Verres.

¹³ Procédés de fabrication, assemblage.

à la spécialité « Smart buildings » de l'École d'ingénieurs Paolitech en lien fort avec le Conseil Régional des Architectes de Corse.

À l'échelle de la contractualisation, ce DU pourrait préfigurer à moyen terme le développement d'autres cycles d'études d'architecture (licence, Master), de manière à avoir comme objectif ultime la création d'une école régionale supérieure d'architecture de Corse.

Stella Mare II : Valorisation et transfert

Labellisée en 2011 par le CNRS, l'Unité Mixte de Service Stella Mare a atteint aujourd'hui une maturité scientifique avérée. Il est impératif dans ce contexte d'engager une réflexion prospective afin de définir sa stratégie à moyen et long termes, tant dans la typologie de ses activités (la dimension recherche (i)) que dans les champs des possibles qui s'ouvrent désormais (la dimension productive (ii) au service des professionnels et des administrations en charge de la gestion des ressources marines).

Concernant le premier axe de développement (i), il s'agit de permettre à l'Unité de renforcer l'effort scientifique par l'accueil d'équipes et/ou de chercheurs confirmés, d'accélérer ainsi le rythme et l'ampleur des travaux déjà engagés et d'accroître le rayonnement et l'attractivité du laboratoire.

Concernant le deuxième axe de développement (ii), les sollicitations déjà formulées par les professionnels (pêcheurs, aquaculteurs, administrateurs maritimes, gestionnaires) nous commandent d'élargir le spectre des activités de la plateforme. Les acteurs n'étant pas en situation de mettre en œuvre les processus, les technologies et les savoir-faire qui constituent le cœur de notre plus-value, l'objectif de ce projet de valorisation et de transfert est de proposer une alternative consistant à accentuer la dimension productive de notre projet initial. Il s'agit à la fois d'accompagner la dynamique de la filière « élevage aquacole », de créer des zones de pêches extensives et de contribuer à la restauration écologique d'écosystèmes dépeuplés. Le modèle juridique et économique d'une telle restructuration de nos activités reste à définir en étroite concertation avec le CNRS et les partenaires à la présente convention. Cet enjeu de niveau international requiert la mise en œuvre de protocoles, d'outils et de pratiques innovantes permettant d'atténuer, voire de faire disparaître, l'impact des prélèvements anthropiques. Il s'agit là d'une vision durable de l'Ingénierie Écologique répondant à l'impérieux défi de la préservation de la biodiversité.

Langue et culture corses

Au cours des précédentes contractualisations, l'Université de Corse a apporté des réponses scientifiques par transfert de ses recherches en faveur du bilinguisme et du plurilinguisme comme vecteur de développement économique et d'ouverture vers le monde.

Dans le cadre de la prochaine contractualisation, l'Université de Corse s'attachera à poursuivre cette dynamique autour d'actions ciblées contribuant à soutenir ce vecteur identitaire fort.

En attente de signature depuis 2017, la convention bilatérale Université/Collectivité de Corse portant sur les orientations stratégiques en matière de langue et culture corses devra être validée.

La mise en œuvre du Grand Plan de Formations en langue corse (GPFLC) sera un des axes forts d'actions dans ce domaine, additionné à une politique vertueuse de certifications et de formation des personnels.

Il s'agit ici pour l'Université d'identifier des besoins qui vont dans le sens du développement global de la langue corse dans la société par la mise en œuvre d'un bi-plurilinguisme respectueux de l'identité des Corses et ouvert sur l'Europe et la Méditerranée. Si l'Université est déjà engagée dans le GPFLC (cf. *supra*), son action vise aujourd'hui à contribuer à l'élaboration d'une langue corse commune à l'usage des professionnels. Parmi les choix possibles en conformité avec le plan Lingua 2020 de la Collectivité de Corse, il apparaît opportun d'orienter notre action sur un triptyque favorisant l'émergence d'une langue corse polynomique, pratique et commune et la mise en place d'outils structurants *a priori* utiles à l'ensemble des acteurs de terrain :

- Une politique d'acquisition de fonds bibliothèque et archives numérisées (à des fins de recherche et de préparation de concours et examens) ;
- Une labellisation et une certification harmonisées pour l'ensemble de la société corse (CLE, habilitation académique, Université) ;
- Mise en ligne d'un cadre de référence commun et polynomique de la langue corse (Certification, lexique et grammaire).

Nous y ajoutons un projet interne qui favorise l'immersion linguistique des scolaires en milieu urbain : un espace d'immersion linguistique dédié à la culture corse au sein du centre de transfert didactique (cf. *supra*, projet « École normale » d'Ajaccio »).

Relations au monde socio-économique

Enfin, en liens étroits avec les acteurs de la valorisation présents sur le territoire, l'Université capitalisera sur les multiples relations qu'elle a développées avec le monde socio-économique, les entreprises, les filières productives et les organismes publics afin d'amplifier les indicateurs de transfert (startups, déclaration d'invention, brevet, licence d'exploitation). Membre fondateur de l'incubateur régional INIZIA et de la SATT Sud-Est, administrateur du pôle de Compétitivité CapEnergies dédié aux énergies décarbonnées, l'Université a développé depuis une décennie des liens privilégiés avec ces écosystèmes, moteurs de croissance et d'emploi sur le territoire.

Dans une volonté de soutenir une politique de valorisation inscrite dans une dimension régionale voire interrégionale, l'Université veillera enfin à une identification des besoins du territoire afin de contribuer à la dynamique d'un écosystème de l'innovation en Corse.

Modalités de suivi et d'évaluation de la convention d'application tripartite 2018-2022

Les partenaires s'accordent à réunir régulièrement, le comité de suivi et d'évaluation de la convention d'application tripartite sur une base annuelle (dernier trimestre de l'année civile).

La convocation à ce comité de suivi et d'évaluation reste à la charge de la Préfecture de région ou à défaut, à la demande de l'un des partenaires signataires de la présente convention.

Fait, en 4 exemplaires à
Le

La Préfète de Corse
Préfète de la Corse-du-Sud

Le Président du Conseil Exécutif
de Corse

Josiane CHEVALIER

Gilles SIMEONI

La Rectrice de l'Académie de Corse,
Chancelière des Universités

Le Président de l'Université de Corse

Julie BENETTI

Paul-Marie ROMANI

Annexe 1 - Annexe financière

Concernant l'État : trajectoire de la dotation en emplois

Année	Nombre d'emplois
2018	4
2019	9
2020	9
2021	9
2022	9
Total	40

La dotation en emplois devra permettre de soutenir le recrutement d'enseignants-chercheurs titulaires - professeurs des universités et maîtres de conférences – au cours de la période de contractualisation.

Concernant la Collectivité de Corse : trajectoire de la dotation de fonctionnement (DGF) et de la dotation d'investissement (DGI)

	2018	2019	2020	2021	2022
DGF	7 714 000,00 €	7 871 000,00 €	8 173 000,00 €	8 516 000,00 €	8 516 000,00 €
DGI	3 385 000,00 €	3 700 000,00 €	4 835 000,00 €	5 605 000,00 €	4 405 000,00 €

L'évolution des dotations annuelles liées aux nouveaux projets sera examinée chaque année lors de l'élaboration du budget primitif de l'année n+1 de la Collectivité de Corse, avec une estimation d'exécution de la Dotation Globale de Fonctionnement d'un montant total sur le contrat de 1 659 703 € donnée dans le tableau suivant :

	2018	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	0 €	157 000 €	366 000 €	615 753 €	520 950 €
Investissement	0 €	315 000 €	1 450 000 €	2 220 000 €	1 020 000 €

Un code analytique sera créé pour chaque nouveau projet afin d'identifier les dépenses afférentes.

Annexe 2 - Liste des opérations immobilières

Opération	Part ETAT	Part CdC	UCPP	TOTAL
Réhabilitation CONRAD - ALFONSI (CPER)	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €		2 000 000,00 €
Réhabilitation ALBERTI (PEI)	4 760 000,00 €	2 135 000,00 €		6 895 000,00 €
ESPE site Aiacciu		1 900 000,00 €	1 900 000,00 €	3 800 000,00 €
Aménagements Caserne Padoue		1 250 000,00 €	1 250 000,00 €	2 500 000,00 €
3 ^e Campus		2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	4 000 000,00 €
Stella Mare 2 - Acquisition de foncier			850 000,00 €	850 000,00 €
Laboratoire P2/P3		1 600 000,00 €		1 600 000,00 €
TOTAL	5 760 000,00 €	9 885 000,00 €	6 000 000,00 €	21 645 000,00 €

Annexe 3 - Bilan de la convention d'application tripartite 2013-2017

	Matrice SWOT	0 (projet non démarré)	1 (projet démarré)	2 (majorité des objectifs atteinte)	3 (tous objectifs atteints)	4 (objectifs dépassés)
Recherche	Projets de recherche					
	Myrte/Paglia Orba					
	Stella Mare					
	Médiathèque Culturelle de la Corse et des Corses					
	Locus					
	Etudes doctorales et post-doctorales					
	Partenariats					
	Pilotage de la recherche					
	Sciences/Société					
	Interdisciplinarité					
Créativité						
Formation initiale	Parcours d'excellence					
	ESPE					
	Attractivité Masters					
	Certification langue corse					
	Innovation pédagogique					
Culture numérique						
Relations internationales	Alliance Euro-méditerranéenne					
	RETI					
	Mobilité entrante et sortante					
	Internationalisation des formations					
	Internationalisation de la recherche					
	Promotion et valorisation					
Francophonie						
Réussite des étudiants	Orientation					
	Parcours de réussite					
	Conditions de vie des étudiants					
	Partenariats territoriaux					
	Dispositifs d'insertion professionnelle					
	BAPU					
Schéma Directeur du Handicap						
Développements socio-économiques	Culture entrepreneuriale					
	Formation tout au long de la vie					
	Nouveaux projets de transferts					
	Dépôts de brevets					
Ecosystème de l'innovation						
Langue Corse	Equipement et transfert					
	Projet de formation des formateurs					
Stratégie patrimoniale	Schéma directeur immobilier et d'aménagements					
	Réhabilitation et amélioration des campus					
	Eco-campus					
	Renforcer et sécuriser la gestion et l'exploitation patrimoniale					

Annexe 4 - Projets opérationnels de la convention d'application tripartite 2018-2022

	Matrice SWOT	0 (projet non démarré)	1 (projet démarré)	2 (majorité des objectifs atteinte)	3 (tous objectifs atteints)	4 (objectifs dépassés)
Formation	Bachelor de Technologie - Transition Energétique					
	Licence Santé					
	Diplôme Universitaire Innovation					
Recherche	Création cellule d'ingénierie de projets					
	Académie des métiers du bois et de la forêt					
	Espèces invasives terrestres et marines					
	Les humanités numériques - Virtual Corsica					
	Pilotage de la recherche					
	Sciences/Société					
	Interdisciplinarité					
International	Créativité					
	Centre international des langues					
	RETI					
	Mobilité entrante et sortante					
	Culture de l'international					
	Internationalisation des formations					
Réussite des étudiants	Internationalisation de la recherche					
	Promotion, valorisation					
	Orientation active et accompagnement renforcé					
	Schéma Directeur de la Vie Etudiante					
	Démarche compétence					
	Parcours de réussite					
	Conditions de vie des étudiants					
Développements socio-économiques	Culture entrepreneuriale					
	Dispositifs d'insertion professionnelle					
	Schéma Directeur du Handicap					
	GIP FormaSup Corsica (FTLV)					
	Challenge Innovation Méditerranée					
	Cluster des arts, sciences et techniques liés au cadre de vie					
	Ecole d'architecture					
Langue Corse	Valorisation / Transfert (brevets, startups, licence)					
	Stella Mare II : transfert et valorisation					
	Ecosystème de l'innovation					
Stratégie patrimoniale	Labellisation et certification					
	Cadre de référence commun et polynémique de la langue corse					
Numérique	Espace d'immersion linguistique urbain					
	Réhabilitation et amélioration des campus					
	Eco-campus					
Stratégie patrimoniale	Renforcer et sécuriser la gestion et l'exploitation patrimoniale					
	Schéma Directeur du Numérique					
	Smart-BU					
	Learning lab					
	Innovation pédagogique					
	Culture numérique					
Stratégie patrimoniale	Centre de conception et de transfert didactique					

Indicateur n° 3	Orientation et insertion professionnelle			
Champ de la mesure	Insertion professionnelle mesurée des étudiants.			
Formule de calcul	Méthodologies des enquêtes nationales et particulières de l'université.			
Sources d'information	Enquêtes nationales et spécifiques.			
Fréquence de production	Annuelle.			
Précisions, limites, ou biais connus	Prise en compte des contraintes inhérentes aux enquêtes nationales. Enquêtes à N-2.			
	Année D'Obtention			
	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
En Emploi	79,3%	84,2%	67,4%	57,4%
Sans Emploi, en recherche d'emploi	16,0%	9,6%	26,8%	38,8%
Sans Emploi, sans recherche d'emploi	4,7%	6,2%	5,8%	3,8%

Indicateur n° 4	Thèses soutenues				
Champ de la mesure	Thèses de doctorat soutenues quel que soit le champ disciplinaire.				
Formule de calcul	Décompte du nombre de thèses soutenues.				
Sources d'information	Système d'information de l'Université.				
Fréquence de production	Annuelle.				
Précisions, limites, ou biais connus	Correction des décalages entre année universitaire et année civile.				
	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Thèses soutenues	13	16	22	15	19

Indicateur n° 5	Production scientifique				
Champ de la mesure	Production scientifique globale classée selon la typologie usuelle de la recherche scientifique.				
Formule de calcul	Décompte d'éléments de production par catégorie.				
Sources d'information	Système d'information de l'Université.				
Fréquence de production	Annuelle.				
Précisions, limites, ou biais connus	Recensement déclaratif.				
Catégorie \ Projet	2012	2013	2014	2015	2016
Chapitres d'ouvrages scientifiques	60	62	41	53	58
Contribution à colloques avec actes	85	30	109	154	111
Ouvrages et manuels scientifiques	11	17	25	22	14
Rang A	98	96	118	110	102
Total général	254	205	293	339	285

Indicateur n° 6	Mobilités internationales					
Champ de la mesure	Nombre de mobilités internationales des étudiants, enseignants et personnels administratifs.					
Formule de calcul	Décompte des étudiants, enseignants et personnels administratifs en mobilité internationale dans le cadre de programmes d'échange : Erasmus/Erasmus+, Crepuq, Free Mover, Assistants CIEP, Stages.					
Sources d'information	Système d'information de l'Université.					
Fréquence de production	Annuelle.					
Précisions, limites, ou biais connus	Non prise en compte des mobilités particulières effectuées dans le cadre de projets de recherche, de colloques ou de conférences.					
Objectif visé	Mobilité étudiante sortante d'au moins 300 étudiants à l'horizon 2022					
	Etudiants		Enseignants		Administratifs	
	Entrante	Sortante	Entrante	Sortante	Entrante	Sortante
2013/2014	19	87	6	6	1	2
2014/2015	30	87	10	4	2	5
2015/2016	22	99	11	10	2	6
2016/2017	22	103	7	9	0	1
2017/2018	23	101	9	7	2	2

Données complémentaires : Effectifs par corps au 1^{er} novembre 2018

Titulaires Enseignants	Enseignants-chercheurs	Professeurs des universités	37	
		Maîtres de conférence	117	
	Enseignants du 2nd degré	Professeurs agrégés	34	
		Professeurs certifiés	33	
		Conseiller principal d'éducation	1	
		Professeur d'EPS	3	
		Professeurs des lycées professionnels	2	
	Enseignants du 1er degré	Professeurs des écoles	2	
			Total titulaires enseignants	229
Titulaires Administratifs et techniques	ITRF	Ingénieurs de recherche	9	
		Ingénieurs d'études RF	30	
		Assistants ingénieurs RF	19	
		Techniciens RF	59	
		Adjointes techniques RF	48	
	AENES	Agent comptable de l'Etat	1	
		Attachés d'administration de l'Etat	3	
		Adjointes administratifs	2	
		Secrétaires administratifs	3	
	Bibliothèque	Conservateur des bibliothèques	1	
		Bibliothécaire	1	
		Bibliothécaires assistants spécialisés	5	
		Magasinier des bibliothèques	6	
	Médicaux/sociaux	Conseiller technique de service social	1	
		Infirmier	1	
			Total titulaires administratifs et techniques	189
	Contractuels	Enseignants	ATER	23
Professeurs associés			35	
Professeurs contractuels du 2nd degré			20	
Doctorants contractuels			47	
Mis à disposition			22	
Post-doctorants			9	
Administratifs et techniques		CDI BIATSS	9	
		CDD BIATSS (y compris contrats autofinancés)	104	
		Apprentis, étudiants, saisonniers	58	
		Total contractuels	327	
Vacataires	Composantes pédagogiques	UFR Sciences	156	
		UFR Lettres	50	
		UFR Droit et sciences économiques	86	
		ESPé	26	
		Formation continue	52	
		IAE	48	
		IUS	30	
		IUT	203	
		Paolitech	26	
	Services	Centre culturel universitaire	5	
		Médecine préventive	26	
		SUAPS	16	
		Total vacataires	724	

Annexe 6 - Offre de formation 2018-2022

Université de Corse Pasquale Paoli (UCPP)

Offre de formation 2018-2023

Liste des diplômés

FA = Formation proposée en alternance

Mention	Parcours	Composantes ou services	FA	Création
DAEU		Service Commun de la Formation Continue		
DAEU Option A				
DAEU Option B				
Capacité en Droit		UFR Droit Sciences Sociales Economiques et de Gestion		
Première Année Commune aux Études de Santé (PACES)		Institut Universitaire de Santé		
DEUST				
DUT		UFR Sciences et Techniques	X	
Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)	option Gestion et management des organisations option Gestion comptable et financière	Institut Universitaire de Technologie	X	
Techniques de Commercialisation (TC)		Institut Universitaire de Technologie	X	
Métiers du Multimédia et de l'Internet (MIMI)		Institut Universitaire de Technologie	X	
Génie Civil - Construction Durable (GC-CD)		Institut Universitaire de Technologie	X	
Hygiène Sécurité Environnement (HSE)		Institut Universitaire de Technologie	X	
Génie Biologique (GB)	option Génie de l'Environnement option Industrie Agroalimentaires et Biologiques	Institut Universitaire de Technologie	X	
Licences			X	
Arts	Arts du spectacle	UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales		
	Arts appliqués			
	arts plastiques			
Langues étrangères appliquées	Anglais -Espagnol	UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales		
	Anglais- Italien			
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Anglais	UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales		
	Langue et Culture Corses			
Lettres, langues	Majeure Lettres-mineur Espagnol ou Italien	UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales		
	Majeure Espagnol-mineur Lettres	UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales		

	Majeure Italien-mineur Lettres				
Histoire				UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales	
Information-communication				UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales	
Sciences de l'éducation	Enseignement et didactique (L3)			UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales	
	Action éducative et vie scolaire (L3)				
	Éducation et démarche inclusive (L3)				
Droit	Administration publique (L3)			UFR Droit Sciences Sociales Economiques et de Gestion	
	Droit (L3)				
Economie et gestion	parcours classique (L1+L2)			UFR Droit Sciences Sociales Economiques et de Gestion	
	parcours renforcé (L1+L2)				
	Développement Territorial (L3)				
	DATA Management (L3)				
	International (L3)				
Sciences de la vie	Biochimie et Biologie Moléculaire (L3)			UFR Sciences et Techniques	
	Biologie des Organismes-Ecologie (L3)				
	Chimie de l'Environnement (L3)				
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Enseignement (L2+L3)			UFR Sciences et Techniques	
	Danse (L2+L3)				
	Animation Gestion et Organisation des activités sportives (L2+L3)				
	Mathématiques (L3)			UFR Sciences et Techniques	
Sciences pour l'ingénieur	Physique (L3)				
	Informatique (L3)				
	parcours Paoli Tech (L1+L2)				
Diplôme d'infirmier (L1, L2, L3)				Institut Universitaire de Santé	
Licences professionnelles					
Assurance, banque, finance : chargé de clientèle					
	Métiers du commerce international		Banque	Institut Universitaire de Technologie	X
Commercialisation de produits et services			Commerce international	Institut Universitaire de Technologie	X
	Métiers de l'entrepreneuriat		Commerce, Marketing et Communication	Institut Universitaire de Technologie	X
Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens			Entrepreneuriat	Institut Universitaire de Technologie	X
				UFR Droit Sciences Sociales Economiques et de Gestion	X
Métiers des administrations et collectivités territoriales				UFR Droit Sciences Sociales conomiques et de Gestion	X
	Métiers de la gestion et de la comptabilité		Responsable de portefeuille clients en cabinet	Institut Universitaire de Technologie	X

	d'expertise		
Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques	Management des métiers du tourisme	Institut d'Administration des Entreprises	X
	Management de l'hébergement touristique		X
Animation gestion et organisation des activités physiques et sportives	Activités aquatiques et nautiques	UFR Sciences et Techniques	X X
	Métiers de l'électricité et de l'énergie	UFR Sciences et Techniques	X
Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique	Systèmes Industriels Énergies Renouvelables	Institut Universitaire de Technologie	X
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	Eau et Environnement	Institut Universitaire de Technologie	X
	Métiers du BTP : génie civil et construction	Institut Universitaire de Technologie	X
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	Métiers du design	Institut Universitaire de Technologie	X
	Technique du son et de l'image	Institut Universitaire de Technologie	X
École d'ingénieurs	5 parcours : Son, Montage, Image, Assistanat-réalisation, Production-régie	Institut Universitaire de Technologie	
	Diplôme d'ingénieur énergétique	École d'ingénieurs PaoliTech	
Masters	Option Smart-Grids		
	Option Smart-Buildings		
Langues étrangères appliquées	Valorisation et commercialisation nationale et internationale des produits insulaires (Anglais-Espagnol ou Anglais-Italien)	UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales	X
	Langue et Culture Corses	UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales	X
Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Langue corse appliquée à l'ingénierie de la médiation culturelle et de l'animation		
	Territoires littéraires et linguistiques	UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales	
Lettres	Guide Conférencier	UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales	X
	Histoire et Anthropologie de l'Homme Insulaire et Méditerranéen		
Information, communication	Sciences de l'information et de la communication appliquées aux ressources patrimoniales des territoires	UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales	X
	Sciences de l'éducation	UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales	X
Droit des affaires	parcours classique	UFR Droit Sciences Sociales Economiques et de Gestion	
	parcours franco-italien		
Droit des collectivités territoriales		UFR Droit Sciences Sociales Economiques et de Gestion	X
	Droit du numérique	UFR Droit Sciences Sociales Economiques et de Gestion	X

			Gestion		
Droit notarial			UFR Droit Sciences Sociales Economiques et de Gestion		
Justice, procès, procédures			UFR Droit Sciences Sociales Economiques et de Gestion		
Economie appliquée			UFR Droit Sciences Sociales Economiques et de Gestion	X	
Management		Administration des Entreprises (M2)	Institut d'Administration des Entreprises	X	
		Ressources Humaines (M2)		M1	
		Marketing (M2)		X	
		Manager Entrepreneur (M2)		X	X
Management sectoriel		Management des PME et territoires touristiques	Institut d'Administration des Entreprises	X	
Gestion de l'environnement		Science de l'Eau et de l'Environnement	UFR Sciences et Techniques	X	
		Ingénierie écologique		X	
		Gestion Intégrée du Littoral et Valorisation Halieutique		X	
Informatique		Développeur Full Stack Web et Mobiles	UFR Sciences et Techniques	X	
Ingénierie de la santé		Aide à la Santé	UFR Sciences et Techniques	X	X
Physique appliquée et ingénierie physique		Surveillance environnementale et modélisation physique de l'environnement et des risques	UFR Sciences et Techniques	X	X
Risques et environnement		Risques Naturels	UFR Sciences et Techniques	X	
Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement		Phytochimie et cosmétiques	UFR Sciences et Techniques	X	
		Assurance Qualité des Productions Agroalimentaires		X	
Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation - Premier degré		Professeur des écoles Standard	École Supérieure du Professorat et de l'Éducation	X	
		Professeur des écoles bilingue		X	
Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation - Second degré		Langue et culture corses	École Supérieure du Professorat et de l'Éducation	X	
		Anglais		X	
		italien		X	
		Espagnol		X	
		Lettres modernes		X	
		Mathématiques (option Mathématiques ou Informatique)		X	
		SVT		X	
		EPS		X	
		Histoire-Géographie		X	

	PLP Maths-Physique-Chimie		X
	PLP Lettres-Anglais		X
	PLP Lettres Espagnol		X
	PLP Lettres Histoire-Géographie		X
	PLP Arts -Musique		X
Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation - Encadrement éducatif	Conseiller Principal d'Éducation	École Supérieure du Professorat et de l'Éducation	X
Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation - Pratiques et Ingénierie de la Formation	Concepteur et développeur d'actions de Formation	École Supérieure du Professorat et de l'Éducation	X
École doctorale			
Certifications	Doctorat	École doctorale Environnement et Société	
CLÉS : Certificat de compétence en Langues de l'Enseignement Supérieur (anglais, italien, espagnol) CLC : Certificazioni di Lingua Corsa			
TOEIC : aptitude à communiquer en anglais professionnel PIX : Certification des compétences numériques			
C2i2e : Certification de niveau 2 Métiers de l'enseignement Diplôme d'Établissement : Etudiant Entrepreneur		Institut Universitaire de Technologie	X
Diplômes d'Universités (évolutif en fonction des publics) Journalisme, médias et Corsophonie			
Préparation agrégation Langues de France option Corse		UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales	
Médecine générale		UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales	
Implantologie orale		Institut Universitaire de Santé	
Soins palliatifs et Accompagnement		Institut Universitaire de Santé	
Introduction aux Thérapies cognitives et comportementales		Institut Universitaire de Santé	
Approfondissement en thérapies cognitives et comportementales		Institut Universitaire de Santé	
Crises et Catastrophes Management des Secours et des Soins		Institut Universitaire de Santé	
Gestion des Ports de Plaisance et Environnement		Institut Universitaire de Santé	
Intelligence économie		École doctorale Environnement et Société	
Management de l'agriculture		UFR Sciences et Techniques	
Vigne, vins et gastronomie		UFR Sciences et Techniques	
Pédagogie et didactique des disciplines	Re-préparation au concours pour les titulaires du Master MEEF	École Supérieure du Professorat et de l'Éducation	
Formation adaptée enseignement	Formation pour les stagiaires de l'Académie, 3	École Supérieure du Professorat et de l'Éducation	

		parcours adaptés	
Devenir un acteur de l'Université	Formation destinée aux enseignants chercheurs et enseignants du second degré, nouvellement recrutés à l'Université de Corse	École Supérieure du Professorat et de l'Éducation	
CREATACC : Écriture, Réalisation, Production		Institut Universitaire de Technologie	
Études technologiques internationales		Institut Universitaire de Technologie	
Digital		Institut d'Administration des Entreprises	
Préparation concours administratif IRA		UFR Droit Sciences Sociales Economiques et de Gestion	
Préparation concours & métiers de la justice		UFR Droit Sciences Sociales Economiques et de Gestion	
Habilitation à Diriger des Recherches (HDR)			
Toutes les sections du Conseil National des Universités		Toutes les composantes	

En cours pour le prochain quinquennat, sur la base de la convention de partenariat entre la CDC, l'IFRTS et l'Université de Corse : co-construction des parcours de formation relatifs aux diplômes d'États suivants, Assistant de Service Social – DEASS, Éducateur Spécialisé – DEES, Éducateur Technique Spécialisé – DE ETS, Éducateur de Jeunes Enfants – DEEJE, Conseillère en Économie Sociale et Familiale – DECESF, afin de délivrer le grade de licence et le diplôme d'état.

OFFRE DE FORMATION hors UCPP

Campus CCI Formation, LEGTA Sartène, CFM de la Corse du Sud, IFRTS, CSJC, LP Scamaroni, LP Nicoli, Lycée Fesch, Lycée Laetitia Bonaparte, Lycée Giocante, Lycée Vincensini, CFA commerce et gestion, CFA Haute-Corse

Diplôme	Libellé de formation	Niveau de formation (VI, V, IV...)	Nom de l'établissement	En apprentissage
BTS	BTS Management des Unités Commerciales	III	Campus CCI Formation	x
BTS	BTS Gestion de la PME	III	Campus CCI Formation	x
BTS	BTS Communication	III	Campus CCI Formation	x
Titre RNCP	Responsable de Développement Commercial	II	Campus CCI Formation	x
Titre RNCP	Responsable Logistique	II	Campus CCI Formation	x
Titre RNCP	Chef de projet Internet et Conception de site	II	Campus CCI Formation	x
Bachelor	Kedge bachelor	II	Campus CCI Formation	x (dernière année)
BTSA	BTSA Analyse et conduite de systèmes d'exploitation	III	LEGTA Sartène	
BTSA	BTSA Gestion forestière	III	LEGTA Sartène	x
BTSA	BTSA Gestion et protection de la nature	III	LEGTA Sartène	
BTS	GESTION DE LA PME	III	CFM de la Corse du Sud	x
DEES	Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES)	III	Institut Corse de Formation et de Recherche en Travail Social (IFRTS)	
DEEJE	Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE)	III	Institut Corse de Formation et de Recherche en Travail Social (IFRTS)	
DEASS	Diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS)	III	Institut Corse de Formation et de Recherche en Travail Social (IFRTS)	
CAFERUIS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)	II	Institut Corse de Formation et de Recherche en Travail Social (IFRTS)	
DESJEPS	Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Animation socio-éducative ou culturelle Mention Direction de structure et de projet	II	Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse (CSJC)	
BTS	HOTELLERIE RESTAURATION BTS	III	LP SCAMARONI	x
BTS	NEGOCIATION ET RELATION CLIENT (BTS)	III	LP NICOLI	x
BTS	SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL (BTS)	III	LYCEE FESCH	x
BTS	COMPTABILITE ET GESTION (BTS)	III	L.LAETITIA BONAPARTE	x
BTS	SYSTEMES NUMERIQUES OPTION B : ELECTRONIQUE ET COMMUNICATIONS (BTS)	III	L.LAETITIA BONAPARTE	x

BTS	NEGOCIATION ET RELATION CLIENT (BTS)		III	L.LAETITIA BONAPARTE	X
BTS	SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS BTS		III	L.LAETITIA BONAPARTE	X
BTS	SUPPORT A L'ACTION MANAGERIALE		III	L.LAETITIA BONAPARTE	X
CPGE	Classe préparatoire Physique, technologie et sciences de l'ingénieur		III	L.LAETITIA BONAPARTE	
BTS	TOURISME (BTS)		III	L.GIOCANTE	X
BTS	ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR (BTS)		III	L.VINCENSINI	X
BTS	COMPTABILITE ET GESTION (BTS)		III	L.VINCENSINI	X
BTS	CONCEPTION ET REALISATION DES SYSTEMES AUTOMATIQUES (BTS)		III	L.VINCENSINI	X
BTS	ELECTROTECHNIQUE (BTS)		III	L.VINCENSINI	X
BTS	SUPPORT A L'ACTION MANAGERIALE (Ex ASSISTANT DE MANAGER)		III	L.VINCENSINI	X
BTS	SYSTEMES NUMERIQUES OPTION A : INFORMATIQUE ET RESEAUX (BTS)		III	L.VINCENSINI	X
BTS	ASSISTANT DE MANAGER (BTS)		III	L.VINCENSINI	X
DCG	Classe préparatoire au DCG (Diplôme de Comptabilité Gestion)		III	L.VINCENSINI	
BTS	Attaché Commercial		III	CFA COMMERCE ET GESTION	X
BTS	Gestionnaire Unité Commerciale		III	CFA COMMERCE ET GESTION	X
BTS	Responsable de Développement Commercial		III	CFA COMMERCE ET GESTION	X
BM	Coiffeur		III	CFA HAUTE CORSE	X

Annexe 7 - Calendrier de versement des dotations globales 2018-2022

En accord avec la Collectivité de Corse, le versement des dotations globales se fera sur la base d'une temporalité permettant à l'Université de Corse une gestion sécurisée de sa trésorerie.

Le calendrier d'une année N de versement des dotations globales de fonctionnement et d'investissement est arrêté ci-après :

- 40 % après le vote du Budget Primitif de la Collectivité de Corse ;
- 30 % au mois de juin ;
- 30 % au mois de septembre.

Dès que le compte financier de l'Université identifiant un suivi analytique de l'utilisation des financements de la Collectivité de Corse a été voté par le Conseil d'Administration de l'établissement, il devra être transmis sans délai à la Collectivité de Corse accompagné du rapport de l'ordonnateur et du comptable de l'Université ainsi que des annexes signées par les commissaires aux comptes de l'établissement.

Concernant la dotation globale d'investissement, l'Université fournira un tableau récapitulatif des opérations financées, signé par le comptable de l'Université.